

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 06212
Numéro SIREN : 437 723 844
Nom ou dénomination : GENERALE DE TELEPHONE

Ce dépôt a été enregistré le 08/07/2022 sous le numéro de dépôt 15837

Générale de téléphone

Société anonyme

50 avenue du Président Wilson - Bâtiment 134

93210 La Plaine Saint Denis

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Générale de téléphone

Société anonyme

50 avenue du Président Wilson - Bâtiment 134

93210 La Plaine Saint Denis

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'assemblée générale de la société Générale de téléphone,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Générale de téléphone relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d’émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l’audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l’état d’urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d’avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l’organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C’est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les immobilisations incorporelles, et sur la présentation d’ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n’avons pas d’observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d’administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nancy, le 8 juin 2022

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Constance HAON

I. BILAN AU 31/12/2021

A. Bilan actif



Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	7 808 703	6 100 748	1 707 955	1 586 819
Fonds commercial	52 880 616	38 319 751	14 560 865	10 451 228
Autres immobilisations incorporelles	28 650		28 650	308 959
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	229 815	25 314	204 500	213 693
Installations techniques, mat. et outillage	2 878 878	2 483 990	394 887	456 169
Autres immobilisations corporelles	63 894 538	35 560 277	28 334 261	24 959 263
Immobilisations en cours	1 989 107		1 989 107	1 766 140
Avances et acomptes	18 919		18 919	1 074
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 756 058	203 097	3 552 962	3 086 953
ACTIF IMMOBILISE	133 485 283	82 693 177	50 792 106	42 830 300
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1 033 370	455 153	578 218	562 105
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	-162		-162	-167
Marchandises	7 085 532	2 170 068	4 915 465	5 308 032
Avances, acomptes versés sur commandes	595 331		595 331	68 242
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	29 582 375	579 379	29 002 996	21 549 224
Autres créances	68 703 252	121 993	68 581 259	56 702 687
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	1 271 716		1 271 716	1 924 394
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	481 526		481 526	488 121
ACTIF CIRCULANT	108 752 942	3 326 592	105 426 349	86 602 637
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	242 238 225	86 019 769	156 218 455	129 432 937

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Capital social ou individuel (dont versé : 37 962 376)	37 962 376	37 962 376
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	209 755	614 804
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-4 371 517	-405 050
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	33 800 613	38 172 131
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	908 692	1 522 345
Provisions pour charges		
PROVISIONS	908 692	1 522 345
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	114 541	852 448
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	84 928 469	56 815 444
Dettes fiscales et sociales	33 951 134	29 862 027
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 405 299	2 138 210
Autres dettes	74 714	11 387
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	34 993	58 945
DETTES	121 509 150	89 738 462
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	156 218 455	129 432 937



II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021

Rubriques	France	Exercice 2021 Exportation	Total	Exercice 2020
Ventes de marchandises	168 928 584		168 928 584	131 588 797
Production vendue de biens	600 348		600 348	692 287
Production vendue de services	141 949 770		141 949 770	124 829 224
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	311 478 701		311 478 701	257 110 307
Production stockée			5	-168
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			5 055	2 941
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			4 277 025	2 652 396
Autres produits			8 955	21 788
PRODUITS D'EXPLOITATION			315 769 740	259 787 264
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			151 211 806	116 428 036
Variation de stock (marchandises)			-347 275	1 292 387
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 229 583	886 487
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			17 373	-80 885
Autres achats et charges externes			37 782 232	35 711 579
Impôts, taxes et versements assimilés			5 128 154	4 666 420
Salaires et traitements			72 021 596	65 712 121
Charges sociales			31 837 142	28 661 092
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			9 534 884	8 623 307
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 844 599	2 089 033
Dotations aux provisions				
Autres charges			3 829 095	1 412 488
CHARGES D'EXPLOITATION			315 089 191	265 402 065
RESULTAT D'EXPLOITATION			680 550	-5 614 801
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			32	
Produits financiers de participations			32	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			135 746	128 221
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			135 746	128 221
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			-135 714	-128 221
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			544 836	-5 743 021
PRODUITS EXCEPTIONNELS			2 321 404	12 727 466
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			320 916	226 499
Produits exceptionnels sur opérations en capital			108 071	200 703
Reprises sur provisions et transferts de charges			1 892 418	12 300 264
CHARGES EXCEPTIONNELLES			7 843 768	7 389 978
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			1 472 910	1 775 119
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			4 101	22 867
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			6 366 758	5 591 992
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-5 522 363	5 337 488
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				-484
Impôts sur les bénéfices			-606 010	
TOTAL DES PRODUITS			318 091 177	272 514 730
TOTAL DES CHARGES			322 462 695	272 919 780
BENEFICE OU PERTE			-4 371 517	-405 050



1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Activité de la société

GENERALE DE TELEPHONE gère un réseau de boutiques de ventes de produits et de services dans les domaines :

- de la téléphonie mobile,
- des télécommunications,
- de la photo,
- de l'internet
- et du multimédia.



1.2. Faits caractéristiques de l'exercice

1.2.1 Situation, activité et résultats de l'activité de la Société¹

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2021, l'activité de la société a été la suivante :

Principalement en raison de la crise du Covid-19 et surtout de la fermeture des magasins situés dans des centres commerciaux de plus de 20 000m² entre le 01/02/2021 et le 18/05/2021 (environ ¼ de notre réseau de magasins), le résultat net après impôts de la société est demeuré négatif en 2021 à **-4 371 517€**

Le résultat d'exploitation est en revanche redevenu positif à +680 550€ alors qu'il était largement négatif l'année précédente (-5 614 801€), signe d'une amélioration globale de la situation par rapport au confinement du printemps 2020.

Au cours de l'année 2021, il a été procédé par la société Générale de téléphone à l'ouverture de 28 nouveaux magasins. Cette opération a donné lieu à une opération de rachat de fonds de commerce auprès de la société Orange S.A. pour un montant total de 9 553 920€.

Dans le cadre du litige opposant la société Générale de téléphone à la société DNP, la décision émise par la Cour d'Appel de Paris le 06/12/2019 obligeait la société DNP à rembourser la société Générale de téléphone des sommes précédemment versées dans le cadre de la décision du tribunal de commerce de Bobigny du 28/11/2017.

La société DNP s'étant exécutée le 11/02/2020, le remboursement à la société Générale de téléphone somme de 10 568 107m€ généra un produit exceptionnel du même montant dans nos comptes de l'exercice 2020.

¹ L. 232-1, II et L. 233-6, al. 2 C.com.

La société DNP s'était alors pourvue en cassation le 21/02/2020.

L'arrêt rendu par la Cour de cassation de Paris le 20 octobre 2021 a rejeté le pourvoi de la société DNP, rendant l'arrêt de la Cour d'Appel irrévocable.

1.2.2 Évolution prévisible de la situation de la Société²

Même si la situation sanitaire reste aujourd'hui encore tendue, plus rien ne laisse présager que 2022 pourrait de nouveau connaître des périodes de fermeture de tout ou partie de nos magasins comme ce fut le cas en 2020 et en 2021.

En ce sens, on peut donc espérer que 2022 va marquer un début de retour à la normalité après deux années fortement perturbées, même si nous pouvons d'ores et déjà annoncer que nous ne retrouverons pas le niveau des ventes que nous avons en 2019.

A minima, une activité ininterrompue pendant toute l'année devrait-elle nous permettre de renouer avec un niveau de résultat d'exploitation largement positif.

Néanmoins, d'autres phénomènes vont immanquablement nous impacter en 2022 même s'il est aujourd'hui encore difficile de préciser dans quelle mesure :

- La tension sur les approvisionnements en terminaux qui dure depuis le début du second semestre 2021 et qui perdure aujourd'hui encore sous effet de la pénurie mondiale des semi-conducteurs mais aussi sous celui des confinements imposés dans les principales zones de production du sud-est asiatique (Chine, Vietnam)
- Les répercussions économiques de la crise COVID 2019, au premier rang desquelles le retour l'inflation qui s'est établie pour 2021 à plus de 3%
- La situation géopolitique internationale et les répercussions de la crise Ukrainienne qui renchérit sensiblement le coût de l'énergie et des matières premières.
- L'incertitude engendrée en France par la période d'élection présidentielle.

Pour autant, nous n'entrevoyons à ce jour pas de risque sur le niveau de nos capitaux propres fin 2022.



² L. 232-1, II C.com.

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Depuis le 31 décembre 2021, date de clôture de l'exercice, les droits aux baux des magasins de Saint-Germain-en-Laye, Bordeaux Mériadeck, Compiègne Venette ont été résiliés.



3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC à jour des différents règlements complémentaires à date d'établissement desdits comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

3.1. Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels :	1 à 5 ans
- Constructions :	25 ans
- Constructions sur sol d'autrui :	4 à 6 ans
- Matériels et outillages :	1 à 5 ans
- Matériels de transport :	3 à 5 ans
- Agencements, aménagements, installations divers :	6 à 10 ans
- Matériels et mobiliers de bureau :	3 à 10 ans
- Matériels informatiques :	1 à 3 ans

3.1.1. Point particulier sur les fonds de commerce et droits au bail

Les droits au bail et les fonds de commerce sont valorisés en valeur brute à leur coût d'acquisition et sont donc présentés au coût historique excepté ceux apportés par voie d'absorption et valorisés à leur valeur marchande à la date de l'apport.

Lors des années antérieures :

Entre 2011 et 2014

Une évaluation exhaustive de ces actifs a été réalisée en 2011 par des cabinets spécialisés.

Jusqu'en 2014, un échantillon de nos fonds de commerce et droits au bail faisait l'objet d'une nouvelle évaluation par des cabinets d'experts indépendants.

Lorsque la valeur d'expertise était inférieure au coût d'acquisition, une provision pour dépréciation était constituée.



A compter de l'année 2015

Mise en conformité avec la **méthode d'évaluation du Groupe ORANGE** qui est axée sur le principe que les fonds de commerce et droits au bail sont considérés :

- comme des actifs à durée de vie finie,
- amortissables à ce titre linéairement dans le temps,
- avec une valeur résiduelle estimée nulle à la fin du bail.

Ce dernier point s'appuie sur l'observation que les estimations de fonds de commerce et de droits au bail ne peuvent être menées de façon fiable en raison de modalités de sortie de patrimoine aléatoires (résiliation ou cession) et d'une forte volatilité des valeurs observées ces dernières années.

Nota bene : la méthode du Groupe Orange conserve une évaluation par des cabinets spécialisés externes pour les boutiques dites "Premium" (emplacement sur une zone à très forte commercialité), étant précisé que GENERALE DE TELEPHONE ne possède pas cette typologie de magasin dans son parc au 31/12/2021.

L'application de cette méthode conduit à :

- pour les actifs détenus au 31/12/2015, se baser sur la valeur nette comptable au 31/12/2014 comme valeur à amortir sur la durée du bail restant à courir,
- pour les actifs acquis à compter du 01/01/2016 (dont les magasins mobistore, voir 3.1.2) à se baser sur la valeur d'acquisition pour amortir ces actifs sur la durée du bail restant à courir
- pour les fonds de commerce ou droits au bail cessibles au cours de l'année suivante, appliquer une dépréciation complémentaire à l'amortissement calculé sur l'exercice pour constater une valeur nette comptable à 0 €.

Il en ressort au 31/12/2021 :

- une dotation de 4 332 154,67 € pour amortissement des fonds de commerce & droits au bail
- et une dotation de 129 481,46 € pour dépréciation pour fonds cessibles en 2021

3.1.2. Immobilisations financières

Au 31/12/2021, les immobilisations financières sont uniquement constituées des dépôts et cautionnements versés aux bailleurs.

Lorsqu'un magasin a été cédé et que le bailleur tarde pour une raison quelconque à rembourser le dépôt de garantie versé, une provision pour dépréciation est constatée pour couvrir le risque éventuel de non-remboursement.



3.2. Evaluation des stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La règle de dépréciation des stocks en 2021 est la même que celle de l'an passé.

- Pour les stocks de téléphonie (accessoires téléphonie principalement)

Une dépréciation a été calculée en appréciant un risque d'inventus basé sur la faiblesse de rotation des articles et/ou d'une sur-couverture de stock en rapport avec un historique des ventes.

- Pour les stocks de matières premières & consommables

Une dépréciation a été constatée pour couvrir le risque d'obsolescence en fonction de la rotation des articles et/ou d'une sur-couverture de stock en rapport avec un historique des consommations.

- Pour les travaux photos en cours

Une dépréciation est statistiquement calculée à partir de la date de détention des travaux photos encore en magasin. Cette dépréciation correspond au risque de non retrait définitif des tirages photos par le client.

3.3. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées, le cas échéant, pour tenir compte des difficultés de recouvrement dont elles pourraient faire l'objet.



3.4. Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques

Les provisions pour risques évaluées à l'arrêté des comptes sont destinées à couvrir des coûts que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet, mais dont la réalisation effective demeure incertaine.

3.5. Dérogations aux principes généraux

3.5.1. Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3.5.2. Changements de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.



4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2021
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	53 117 591	9 476 214		1 875 836	60 717 969
Total 1 Incorporelles	53 117 591	9 476 214	0	1 875 836	60 717 969
Terrains					
Constructions sur sol propre	229 815				229 815
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements	43 146 588	8 605 671	-654 306	4 214 406	48 192 159
Installations techniques, matériels et outillages	2 870 704	59 881	-83 310	135 018	2 878 878
Matériel de transport	94 771			89 371	5 400
Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 204 037	2 971 942	-31 338	510 339	15 696 978
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	59 545 915	11 637 494	-768 954	4 949 134	67 003 230
Immobilisations corporelles en cours	1 766 140	240 054		17 088	1 989 107
Total 3 Encours Corporelles	1 766 140	240 054	0	17 088	1 989 107
Acomptes	1 074	131 713		113 868	18 919
TOTAL	114 430 720	21 485 475	-768 954	6 955 926	129 729 225



4.2. Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2020	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2021	Dépréciation	Valeur Nette au 31/12/2021
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	3 307 874	799 734	351 550	3 756 058	203 097	3 552 962
TOTAL	3 307 874	799 434	351 550	3 756 058	203 097	3 552 962

4.3. Amortissements et dépréciations

4.3.1 4. Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant le mode linéaire en fonction d'une durée de vie prévue, voir le sous-chapitre 3.1. Immobilisations.

Tableau des amortissements techniques :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2021
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial	23 025 568	4 323 506	870 773	26 478 302
Autres immobilisations incorporelles	10 198 382	1 609 948	622 535	11 185 795
Total 1	33 223 950	5 933 454	1 493 308	37 664 097
Terrains				
Constructions	16 122	9 193		25 314
Installations générales et agencements	21 904 749	6 136 557	3 666 576	24 374 730
Installations techniques, matériels et outillages	2 414 535	204 472	135 017	2 483 990
Matériel de transport	94 771		89 371	5 400
Matériel de bureau informatique, mobilier	9 486 613	2 178 880	485 346	11 180 147
Total 2	33 916 790	8 529 102	4 370 910	38 069 581
	67 140 739	14 462 556	5 864 218	75 733 679



4.3.2. Provision pour dépréciation des immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Provisions sur immos incorporelles	7 546 633	129 482	919 713	6 756 401
Provisions sur immos corporelles				0
Provisions autres immos financières	220 921	311 228	329 053	203 097
TOTAL	7 767 554	440 710	1 248 766	6 959 498

4.4. Dépréciation des stocks

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Prov. pour dépréciation des stocks	1 918 864	2 625 059	1 918 564	2 625 220
TOTAL	1 918 564	2 625 059	1 918 564	2 625 220



4.5. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 102 523 212 € en valeur brute au 31/12/2021 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	3 756 058	0	3 756 058
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 756 058		3 756 058
ACTIF CIRCULANT :	98 767 153	98 767 153	0
Clients	29 582 375	29 582 375	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés	41 427	41 427	
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	5 589 205	5 589 205	
Groupe et associés	46 791 399	46 791 399	
Débiteurs divers	16 281 221	16 281 221	
Charges constatées d'avance	481 526	481 526	
TOTAL	102 523 211	98 767 153	3 756 058
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			



4.6. Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Créances clients et comptes rattachés	29 582 375	579 379	29 002 996	21 549 224
Autres créances	68 703 252	121 993	68 581 259	56 702 687
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	98 285 627	701 372	97 584 255	78 251 911

Dont créances Groupe :

Chiffres exprimés en K€	2021	2020
Clients sociétés affiliées consolidées en K€	39 500	28 959
Compte-courant d'associé et intérêts courus	46 791	36 716
TOTAL en K€	86 291	65 675

Une convention de trésorerie cash pooling a été mise en place avec le groupe Orange en janvier 2012 via la création d'un compte-courant d'associé.

4.7. Dépréciations des créances

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Clients douteux	392 219	187 160		579 379
Autres créances	121 993			121 993
TOTAL	514 212	187 160	0	701 372



4.8. Produits à recevoir

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Au 31/12/2021	Variation	Variation %
Clients	14 273 986	16 015 885	1 741 899	+ 12,20
Autres créances	793 194	857 995	64 801	+ 8,17
VMP et disponibilités	-113 035	-114 540	+1 505	+1,33
TOTAL Produits à recevoir	14 954 145	16 759 340	1 808 205	+ 11,91



5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1. Capitaux propres

Hormis la constitution d'une perte comptable de 4 371 517 € au titre de l'exercice 2021, les capitaux propres ne font état d'aucun autre mouvement au cours de l'exercice.

Le capital est composé de 37 962 376 actions pour une valeur nominale unitaire de 1€.

5.2. Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

5.2.1. Provisions pour risques

Les provisions pour risques sont composées des risques prud'homaux, sociaux et commerciaux.

5.2.2. Provisions pour charges

Néant



5.3. Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	114 541	114 541		
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	84 928 469	84 928 469		
Personnel et comptes rattachés	13 889 112	13 889 112		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 780 290	11 780 290		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	4 998 767	4 998 767		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	3 282 965	3 282 965		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 405 299	2 405 299		
Groupe et associés	16 301	16 301		
Autres dettes	58 413	58 413		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	34 993	34 993		
TOTAL	121 509 150	121 509 150	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				



5.4. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 779 403	27 689 112
Dettes fiscales et sociales	23 162 496	18 827 902
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	114 541	852 448
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	385 137	232 867
Autres dettes	74 714	11 387
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	34 993	58 945
DETTES	54 551 284	47 672 661

5.5. Dettes sur les entreprises liées

Les montants concernant les entreprises liées correspondent à :

Chiffres exprimés en K€	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Fournisseurs d'exploitation sociétés affiliées consolidées	69 087	45 972

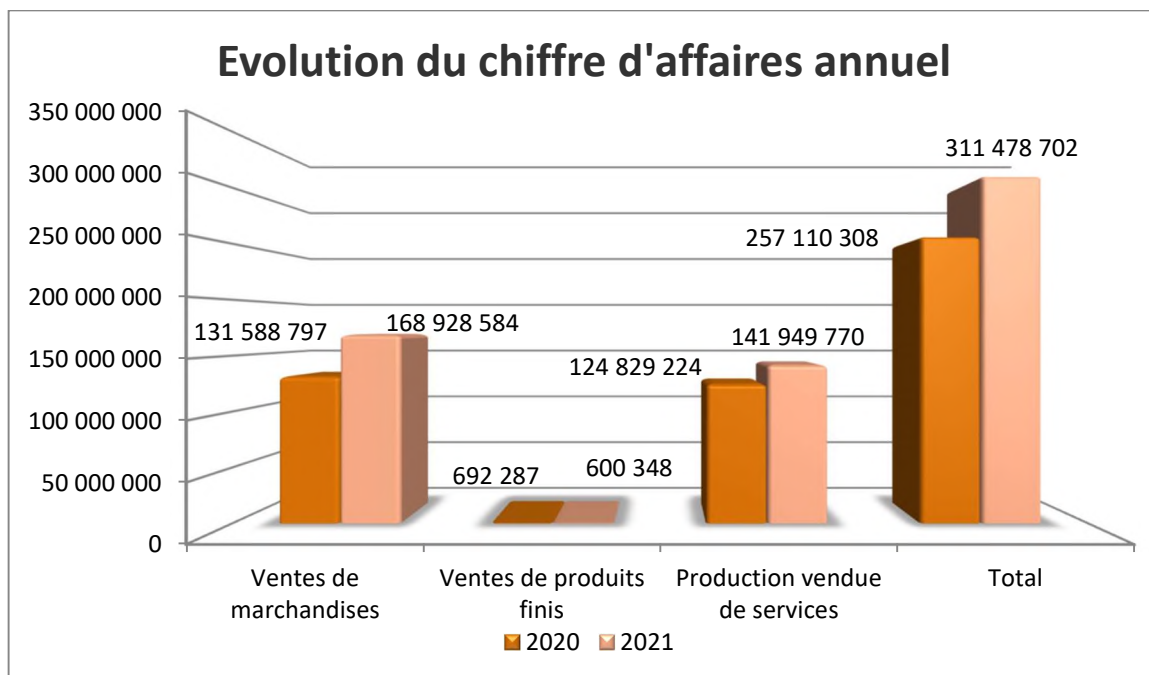


6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2021 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	France	Exercice 2021 CEE + Export	Total	Exercice 2020 Total
Ventes de marchandises	168 928 584		168 928 584	131 588 797
Ventes de produits finis	600 348		600 348	692 287
Production vendue de services	141 949 770		141 949 770	124 829 224
Chiffre d'affaires	311 478 701		311 478 701	257 110 307
%	100,00 %	%	100,00 %	



6.2. Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021
Transfert de charges de Personnel - Activité Partielle	143 793
Transfert de charges de Personnel - Primes Alternants	1 432 417
Transfert divers	749 690
TOTAL	2 325 900





6.2.1. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -5 522 363 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 321 404	12 727 466
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	320 916	226 499
Produits exceptionnels sur opérations en capital (cessions)	108 071	200 703
Reprises sur provisions et transferts de charges (dont litige DNP)	1 892 418	12 300 264
CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 843 768	7 389 978
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 472 910	1 775 119
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 101	22 867
Dotations exceptionnelles aux amortissements Fonds de commerce et droit aux bail et provisions	6 366 758	5 591 992
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-5 522 363	5 337 488

6.3. Impôt sur les bénéfices

Générale de Téléphone a signé une convention d'intégration fiscale avec Orange S.A. société tête de groupe d'intégration, pour une période de 5 ans à compter du 1er janvier 2019.

Dans le cadre de cette intégration, les relations entre la société et la société tête de groupe sont régies par la convention dont le principe général peut être résumé comme suit :

- La société comptabilise et verse à la société tête de groupe, l'impôt sur les sociétés qui aurait grevé son résultat de l'exercice si elle était imposable distinctement, déduction faite de l'ensemble des droits à imputation dont la société aurait bénéficié en l'absence d'intégration ;
- Les économies relevant de ce régime bénéficient à la société tête de groupe.

6.3.1 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices liés à l'activité

Exercice 2021		
Perte comptable de l'exercice		-4 371 517
1. Réintégrations fiscales		4 178 663
2. Déductions fiscales		4 117 032
Détermination du résultat fiscal	BENEFICE	DEFICIT
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		4 309 889
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
RESULTAT FISCAL		4 309 889

6.3.2 Fiscalité différée

BASES D'IMPOSITION	A l'ouverture de l'exercice	Variations en résultat de l'exercice	A la clôture de l'exercice
Situation fiscale différée			
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :			
Dépréciation des actifs immobilisés	- 28 349 905	-3 416 540	-31 766 445
Dépréciation des actifs circulants	-1 918 864	-706 195	-2 625 059
Contribution sociale de solidarité	- 507 259	- 43 041	-550 300
Dépréciation des créances clients	- 514 211	- 187 160	-701 372
Autres provisions pour risques	-498 485	-270 500	-227 985
Participation			
Effort construction	-284 323	-24 620	-308 943
Situation fiscale latente			
Déficits reportables :			
Déficits nés antérieurement à l'intégration fiscale	-136 194 380		-136 194 380
Moins-value à long terme			
Plus-values en sursis d'imposition :	4 295 287	- 538 297	3 756 990
TOTAL	-163 972 140	-4 645 353	-168 617 494



7 INFORMATIONS DIVERSES

7.1. Effectif du personnel salarié au 31/12/2021

Au 31/12/2021, les effectifs du personnel salarié en Contrat à Durée Indéterminée (C.D.I.) sont de 1 817 personnes décomposés de la façon suivante :

Effectif des salariés en C.D.I. au 31/12/2021	Effectif
Cadres	308
Agents de maîtrise	170
Vendeurs & employés	1 339
TOTAL	1 817

Auxquels s'ajoutent :

- 250 C.D.D.,
- 260 contrats d'apprentissage et 1 contrat de professionnalisation,

Soit un effectif total à la fin de l'exercice de **2 328 salariés**.



7.2. Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société SA ORANGE S.A., 111 Quai du Président Roosevelt, 92 130 ISSY LES MOULINEAUX

7.3. Liste des filiales

Sociétés concernées	Nb d'actions	Capital détenu	Capitaux propres y compris résultat	Résultat Net
NEANT				

7.4. Rémunération des organes d'administration

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une rémunération individuelle.



8. Engagements financiers

8.1 Engagements donnés

Engagements donnés	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Cautions solidaires données aux propriétaires des baux cédés	27 000	14 000	13 000	
Engagements donnés sur les loyers à payer jusqu'à la fin de la période triennale en-cours	18 000	18 000		
Engagements donnés sur les charges locatives à payer jusqu'à la fin de la période triennale en-cours	2 000	2 000		
Engagements donnés en matière d'indemnités de fin de carrière	17 209 000			17 209 000
	17 256 000	34 000	13 000	17 209 000

8.2 Engagements reçus

Engagements reçus	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Néant				
	0	0	0	0



8.3. Engagements de crédit-bail

	Redevances payées en 2021	Redevances restantes à payer à 1 an	Redevances restantes à payer +1an à 5 ans	Total à payer	Prix d'achat résiduel
Matériel informatique	24 480	12 240	41 140		1
TOTAL	24 480	12 240	41 140		1

8.4. Engagements sur le personnel

8.4.1. : Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

A leur départ en retraite, les salariés de Générale de Téléphone reçoivent une indemnité déterminée selon les dispositions de la Convention Collective nationale des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager.

Cette indemnité est considérée **comme un engagement hors bilan** et n'est pas comptabilisée dans nos comptes sociaux.

Les engagements de retraite de la société font l'objet d'une évaluation actuarielle, selon une méthode prospective, tenant compte de l'estimation des droits acquis par le personnel au moment du départ en retraite en fonction de la règle d'acquisition des droits fixés par l'accord d'établissement.

Cette évaluation, qui porte sur la totalité du personnel à contrat à durée indéterminée (temps complets, temps partiels), prend en considération les hypothèses suivantes :

- table de mortalité selon la table INSEE 13-15,
- table de turn-over qui fluctue en fonction de plusieurs paramètres (personnel du siège ou des magasins, la tranche d'âge et la catégorie sociale professionnelle),
- âge moyen de début d'activité fixé à 22 ans pour les non-cadres et 24 ans pour les cadres,
- âge de départ à la retraite sur les bases du volontariat et à l'âge légal,
- un taux annuel d'actualisation de 0,90%, un taux d'augmentation annuelle des salaires de 2,50 % et une inflation à 2,00 %.



Le montant de l'engagement lié aux indemnités de Départ en Retraite est évalué et décomposé au 31 décembre 2021 comme suit :

Hors sénior plan :	11 343 000 € ⁽¹⁾
Sénior plan :	5 866 000 € ⁽²⁾

Total P.I.D.R. global I.F.R.S. : 17 209 000 €

(1) : Le passif de fin d'année 2021 est basé sur les données du personnel au 30/09/2019 dont la base recensait 1 570 personnes en CDI.

(2) : Engagement relatif aux temps partiels des séniors suite à l'accord cadre signé par le groupe Orange.

8.4.2.- Participation des salariés

La société a adhéré à l'accord de participation du Groupe Orange avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2011.

Du fait de la situation déficitaire de la société GENERALE DE TELEPHONE en 2021 le montant des droits acquis par les salariés est supporté par le Groupe, l'abondement et le forfait social l'étant par la société.

8.4.3. - Intéressement des salariés

En 2013, Générale de Téléphone a signé un accord d'intéressement applicable à compter du 1^{er} juillet 2013.

Cet accord prévoit des versements semestriels sur la base des performances du semestre précédent.

L'intéressement du 2^{ème} semestre 2021 sera versé en 2022, il a été estimé et provisionné au 31 décembre 2021 pour 2 086 667 € dans le compte 428450 - provision pour intéressement



Générale de téléphone

Société anonyme

50 avenue du Président Wilson - Bâtiment 134

93210 La Plaine Saint Denis

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Générale de téléphone

Société anonyme

50 avenue du Président Wilson - Bâtiment 134

93210 La Plaine Saint Denis

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'assemblée générale de la société Générale de téléphone,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Générale de téléphone relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d’émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l’audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l’état d’urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d’avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l’organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C’est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les immobilisations incorporelles, et sur la présentation d’ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n’avons pas d’observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d’administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nancy, le 8 juin 2022

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Constance HAON

I. BILAN AU 31/12/2021

A. Bilan actif



Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	7 808 703	6 100 748	1 707 955	1 586 819
Fonds commercial	52 880 616	38 319 751	14 560 865	10 451 228
Autres immobilisations incorporelles	28 650		28 650	308 959
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	229 815	25 314	204 500	213 693
Installations techniques, mat. et outillage	2 878 878	2 483 990	394 887	456 169
Autres immobilisations corporelles	63 894 538	35 560 277	28 334 261	24 959 263
Immobilisations en cours	1 989 107		1 989 107	1 766 140
Avances et acomptes	18 919		18 919	1 074
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 756 058	203 097	3 552 962	3 086 953
ACTIF IMMOBILISE	133 485 283	82 693 177	50 792 106	42 830 300
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1 033 370	455 153	578 218	562 105
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	-162		-162	-167
Marchandises	7 085 532	2 170 068	4 915 465	5 308 032
Avances, acomptes versés sur commandes	595 331		595 331	68 242
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	29 582 375	579 379	29 002 996	21 549 224
Autres créances	68 703 252	121 993	68 581 259	56 702 687
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	1 271 716		1 271 716	1 924 394
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	481 526		481 526	488 121
ACTIF CIRCULANT	108 752 942	3 326 592	105 426 349	86 602 637
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	242 238 225	86 019 769	156 218 455	129 432 937

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Capital social ou individuel (dont versé : 37 962 376)	37 962 376	37 962 376
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	209 755	614 804
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-4 371 517	-405 050
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	33 800 613	38 172 131
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	908 692	1 522 345
Provisions pour charges		
PROVISIONS	908 692	1 522 345
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	114 541	852 448
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	84 928 469	56 815 444
Dettes fiscales et sociales	33 951 134	29 862 027
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 405 299	2 138 210
Autres dettes	74 714	11 387
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	34 993	58 945
DETTES	121 509 150	89 738 462
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	156 218 455	129 432 937



II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021

Rubriques	France	Exercice 2021 Exportation	Total	Exercice 2020
Ventes de marchandises	168 928 584		168 928 584	131 588 797
Production vendue de biens	600 348		600 348	692 287
Production vendue de services	141 949 770		141 949 770	124 829 224
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	311 478 701		311 478 701	257 110 307
Production stockée			5	-168
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			5 055	2 941
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			4 277 025	2 652 396
Autres produits			8 955	21 788
PRODUITS D'EXPLOITATION			315 769 740	259 787 264
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			151 211 806	116 428 036
Variation de stock (marchandises)			-347 275	1 292 387
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 229 583	886 487
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			17 373	-80 885
Autres achats et charges externes			37 782 232	35 711 579
Impôts, taxes et versements assimilés			5 128 154	4 666 420
Salaires et traitements			72 021 596	65 712 121
Charges sociales			31 837 142	28 661 092
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			9 534 884	8 623 307
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 844 599	2 089 033
Dotations aux provisions				
Autres charges			3 829 095	1 412 488
CHARGES D'EXPLOITATION			315 089 191	265 402 065
RESULTAT D'EXPLOITATION			680 550	-5 614 801
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			32	
Produits financiers de participations			32	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			135 746	128 221
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			135 746	128 221
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			-135 714	-128 221
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			544 836	-5 743 021
PRODUITS EXCEPTIONNELS			2 321 404	12 727 466
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			320 916	226 499
Produits exceptionnels sur opérations en capital			108 071	200 703
Reprises sur provisions et transferts de charges			1 892 418	12 300 264
CHARGES EXCEPTIONNELLES			7 843 768	7 389 978
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			1 472 910	1 775 119
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			4 101	22 867
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			6 366 758	5 591 992
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-5 522 363	5 337 488
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				-484
Impôts sur les bénéfices			-606 010	
TOTAL DES PRODUITS			318 091 177	272 514 730
TOTAL DES CHARGES			322 462 695	272 919 780
BENEFICE OU PERTE			-4 371 517	-405 050



1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Activité de la société

GENERALE DE TELEPHONE gère un réseau de boutiques de ventes de produits et de services dans les domaines :

- de la téléphonie mobile,
- des télécommunications,
- de la photo,
- de l'internet
- et du multimédia.



1.2. Faits caractéristiques de l'exercice

1.2.1 Situation, activité et résultats de l'activité de la Société¹

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2021, l'activité de la société a été la suivante :

Principalement en raison de la crise du Covid-19 et surtout de la fermeture des magasins situés dans des centres commerciaux de plus de 20 000m² entre le 01/02/2021 et le 18/05/2021 (environ ¼ de notre réseau de magasins), le résultat net après impôts de la société est demeuré négatif en 2021 à **-4 371 517€**

Le résultat d'exploitation est en revanche redevenu positif à +680 550€ alors qu'il était largement négatif l'année précédente (-5 614 801€), signe d'une amélioration globale de la situation par rapport au confinement du printemps 2020.

Au cours de l'année 2021, il a été procédé par la société Générale de téléphone à l'ouverture de 28 nouveaux magasins. Cette opération a donné lieu à une opération de rachat de fonds de commerce auprès de la société Orange S.A. pour un montant total de 9 553 920€.

Dans le cadre du litige opposant la société Générale de téléphone à la société DNP, la décision émise par la Cour d'Appel de Paris le 06/12/2019 obligeait la société DNP à rembourser la société Générale de téléphone des sommes précédemment versées dans le cadre de la décision du tribunal de commerce de Bobigny du 28/11/2017.

La société DNP s'étant exécutée le 11/02/2020, le remboursement à la société Générale de téléphone somme de 10 568 107m€ généra un produit exceptionnel du même montant dans nos comptes de l'exercice 2020.

¹ L. 232-1, II et L. 233-6, al. 2 C.com.

La société DNP s'était alors pourvue en cassation le 21/02/2020.

L'arrêt rendu par la Cour de cassation de Paris le 20 octobre 2021 a rejeté le pourvoi de la société DNP, rendant l'arrêt de la Cour d'Appel irrévocable.

1.2.2 Évolution prévisible de la situation de la Société²

Même si la situation sanitaire reste aujourd'hui encore tendue, plus rien ne laisse présager que 2022 pourrait de nouveau connaître des périodes de fermeture de tout ou partie de nos magasins comme ce fut le cas en 2020 et en 2021.

En ce sens, on peut donc espérer que 2022 va marquer un début de retour à la normalité après deux années fortement perturbées, même si nous pouvons d'ores et déjà annoncer que nous ne retrouverons pas le niveau des ventes que nous avons en 2019.

A minima, une activité ininterrompue pendant toute l'année devrait-elle nous permettre de renouer avec un niveau de résultat d'exploitation largement positif.

Néanmoins, d'autres phénomènes vont immanquablement nous impacter en 2022 même s'il est aujourd'hui encore difficile de préciser dans quelle mesure :

- La tension sur les approvisionnements en terminaux qui dure depuis le début du second semestre 2021 et qui perdure aujourd'hui encore sous effet de la pénurie mondiale des semi-conducteurs mais aussi sous celui des confinements imposés dans les principales zones de production du sud-est asiatique (Chine, Vietnam)
- Les répercussions économiques de la crise COVID 2019, au premier rang desquelles le retour l'inflation qui s'est établie pour 2021 à plus de 3%
- La situation géopolitique internationale et les répercussions de la crise Ukrainienne qui renchérit sensiblement le coût de l'énergie et des matières premières.
- L'incertitude engendrée en France par la période d'élection présidentielle.

Pour autant, nous n'entrevoyons à ce jour pas de risque sur le niveau de nos capitaux propres fin 2022.



² L. 232-1, II C.com.

2.EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Depuis le 31 décembre 2021, date de clôture de l'exercice, les droits aux baux des magasins de Saint-Germain-en-Laye, Bordeaux Mériadeck, Compiègne Venette ont été résiliés.



3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC à jour des différents règlements complémentaires à date d'établissement desdits comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

3.1. Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels :	1 à 5 ans
- Constructions :	25 ans
- Constructions sur sol d'autrui :	4 à 6 ans
- Matériels et outillages :	1 à 5 ans
- Matériels de transport :	3 à 5 ans
- Agencements, aménagements, installations divers :	6 à 10 ans
- Matériels et mobiliers de bureau :	3 à 10 ans
- Matériels informatiques :	1 à 3 ans

3.1.1. Point particulier sur les fonds de commerce et droits au bail

Les droits au bail et les fonds de commerce sont valorisés en valeur brute à leur coût d'acquisition et sont donc présentés au coût historique excepté ceux apportés par voie d'absorption et valorisés à leur valeur marchande à la date de l'apport.

Lors des années antérieures :

Entre 2011 et 2014

Une évaluation exhaustive de ces actifs a été réalisée en 2011 par des cabinets spécialisés.

Jusqu'en 2014, un échantillon de nos fonds de commerce et droits au bail faisait l'objet d'une nouvelle évaluation par des cabinets d'experts indépendants.

Lorsque la valeur d'expertise était inférieure au coût d'acquisition, une provision pour dépréciation était constituée.



A compter de l'année 2015

Mise en conformité avec la **méthode d'évaluation du Groupe ORANGE** qui est axée sur le principe que les fonds de commerce et droits au bail sont considérés :

- comme des actifs à durée de vie finie,
- amortissables à ce titre linéairement dans le temps,
- avec une valeur résiduelle estimée nulle à la fin du bail.

Ce dernier point s'appuie sur l'observation que les estimations de fonds de commerce et de droits au bail ne peuvent être menées de façon fiable en raison de modalités de sortie de patrimoine aléatoires (résiliation ou cession) et d'une forte volatilité des valeurs observées ces dernières années.

Nota bene : la méthode du Groupe Orange conserve une évaluation par des cabinets spécialisés externes pour les boutiques dites "Premium" (emplacement sur une zone à très forte commercialité), étant précisé que GENERALE DE TELEPHONE ne possède pas cette typologie de magasin dans son parc au 31/12/2021.

L'application de cette méthode conduit à :

- pour les actifs détenus au 31/12/2015, se baser sur la valeur nette comptable au 31/12/2014 comme valeur à amortir sur la durée du bail restant à courir,
- pour les actifs acquis à compter du 01/01/2016 (dont les magasins mobistore, voir 3.1.2) à se baser sur la valeur d'acquisition pour amortir ces actifs sur la durée du bail restant à courir
- pour les fonds de commerce ou droits au bail cessibles au cours de l'année suivante, appliquer une dépréciation complémentaire à l'amortissement calculé sur l'exercice pour constater une valeur nette comptable à 0 €.

Il en ressort au 31/12/2021 :

- une dotation de 4 332 154,67 € pour amortissement des fonds de commerce & droits au bail
- et une dotation de 129 481,46 € pour dépréciation pour fonds cessibles en 2021

3.1.2. Immobilisations financières

Au 31/12/2021, les immobilisations financières sont uniquement constituées des dépôts et cautionnements versés aux bailleurs.

Lorsqu'un magasin a été cédé et que le bailleur tarde pour une raison quelconque à rembourser le dépôt de garantie versé, une provision pour dépréciation est constatée pour couvrir le risque éventuel de non-remboursement.



3.2. Evaluation des stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La règle de dépréciation des stocks en 2021 est la même que celle de l'an passé.

- Pour les stocks de téléphonie (accessoires téléphonie principalement)

Une dépréciation a été calculée en appréciant un risque d'inventus basé sur la faiblesse de rotation des articles et/ou d'une sur-couverture de stock en rapport avec un historique des ventes.

- Pour les stocks de matières premières & consommables

Une dépréciation a été constatée pour couvrir le risque d'obsolescence en fonction de la rotation des articles et/ou d'une sur-couverture de stock en rapport avec un historique des consommations.

- Pour les travaux photos en cours

Une dépréciation est statistiquement calculée à partir de la date de détention des travaux photos encore en magasin. Cette dépréciation correspond au risque de non retrait définitif des tirages photos par le client.

3.3. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées, le cas échéant, pour tenir compte des difficultés de recouvrement dont elles pourraient faire l'objet.



3.4. Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques

Les provisions pour risques évaluées à l'arrêté des comptes sont destinées à couvrir des coûts que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet, mais dont la réalisation effective demeure incertaine.

3.5. Dérogations aux principes généraux

3.5.1. Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3.5.2. Changements de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.



4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2021
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	53 117 591	9 476 214		1 875 836	60 717 969
Total 1 Incorporelles	53 117 591	9 476 214	0	1 875 836	60 717 969
Terrains					
Constructions sur sol propre	229 815				229 815
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements	43 146 588	8 605 671	-654 306	4 214 406	48 192 159
Installations techniques, matériels et outillages	2 870 704	59 881	-83 310	135 018	2 878 878
Matériel de transport	94 771			89 371	5 400
Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 204 037	2 971 942	-31 338	510 339	15 696 978
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	59 545 915	11 637 494	-768 954	4 949 134	67 003 230
Immobilisations corporelles en cours	1 766 140	240 054		17 088	1 989 107
Total 3 Encours Corporelles	1 766 140	240 054	0	17 088	1 989 107
Acomptes	1 074	131 713		113 868	18 919
TOTAL	114 430 720	21 485 475	-768 954	6 955 926	129 729 225



4.2. Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2020	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2021	Dépréciation	Valeur Nette au 31/12/2021
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	3 307 874	799 734	351 550	3 756 058	203 097	3 552 962
TOTAL	3 307 874	799 434	351 550	3 756 058	203 097	3 552 962

4.3. Amortissements et dépréciations

4.3.1 4. Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant le mode linéaire en fonction d'une durée de vie prévue, voir le sous-chapitre 3.1. Immobilisations.

Tableau des amortissements techniques :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2021
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial	23 025 568	4 323 506	870 773	26 478 302
Autres immobilisations incorporelles	10 198 382	1 609 948	622 535	11 185 795
Total 1	33 223 950	5 933 454	1 493 308	37 664 097
Terrains				
Constructions	16 122	9 193		25 314
Installations générales et agencements	21 904 749	6 136 557	3 666 576	24 374 730
Installations techniques, matériels et outillages	2 414 535	204 472	135 017	2 483 990
Matériel de transport	94 771		89 371	5 400
Matériel de bureau informatique, mobilier	9 486 613	2 178 880	485 346	11 180 147
Total 2	33 916 790	8 529 102	4 370 910	38 069 581
	67 140 739	14 462 556	5 864 218	75 733 679



4.3.2. Provision pour dépréciation des immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Provisions sur immos incorporelles	7 546 633	129 482	919 713	6 756 401
Provisions sur immos corporelles				0
Provisions autres immos financières	220 921	311 228	329 053	203 097
TOTAL	7 767 554	440 710	1 248 766	6 959 498

4.4. Dépréciation des stocks

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Prov. pour dépréciation des stocks	1 918 864	2 625 059	1 918 564	2 625 220
TOTAL	1 918 564	2 625 059	1 918 564	2 625 220



4.5. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 102 523 212 € en valeur brute au 31/12/2021 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	3 756 058	0	3 756 058
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 756 058		3 756 058
ACTIF CIRCULANT :	98 767 153	98 767 153	0
Clients	29 582 375	29 582 375	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés	41 427	41 427	
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	5 589 205	5 589 205	
Groupe et associés	46 791 399	46 791 399	
Débiteurs divers	16 281 221	16 281 221	
Charges constatées d'avance	481 526	481 526	
TOTAL	102 523 211	98 767 153	3 756 058
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			



4.6. Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Créances clients et comptes rattachés	29 582 375	579 379	29 002 996	21 549 224
Autres créances	68 703 252	121 993	68 581 259	56 702 687
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	98 285 627	701 372	97 584 255	78 251 911

Dont créances Groupe :

Chiffres exprimés en K€	2021	2020
Clients sociétés affiliées consolidées en K€	39 500	28 959
Compte-courant d'associé et intérêts courus	46 791	36 716
TOTAL en K€	86 291	65 675

Une convention de trésorerie cash pooling a été mise en place avec le groupe Orange en janvier 2012 via la création d'un compte-courant d'associé.

4.7. Dépréciations des créances

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Clients douteux	392 219	187 160		579 379
Autres créances	121 993			121 993
TOTAL	514 212	187 160	0	701 372



4.8. Produits à recevoir

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Au 31/12/2021	Variation	Variation %
Clients	14 273 986	16 015 885	1 741 899	+ 12,20
Autres créances	793 194	857 995	64 801	+ 8,17
VMP et disponibilités	-113 035	-114 540	+1 505	+1,33
TOTAL Produits à recevoir	14 954 145	16 759 340	1 808 205	+ 11,91



5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1. Capitaux propres

Hormis la constitution d'une perte comptable de 4 371 517 € au titre de l'exercice 2021, les capitaux propres ne font état d'aucun autre mouvement au cours de l'exercice.

Le capital est composé de 37 962 376 actions pour une valeur nominale unitaire de 1€.

5.2. Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

5.2.1. Provisions pour risques

Les provisions pour risques sont composées des risques prud'homaux, sociaux et commerciaux.

5.2.2. Provisions pour charges

Néant



5.3. Etats des échéances des dettes

DETTEs	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	114 541	114 541		
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	84 928 469	84 928 469		
Personnel et comptes rattachés	13 889 112	13 889 112		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 780 290	11 780 290		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	4 998 767	4 998 767		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	3 282 965	3 282 965		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 405 299	2 405 299		
Groupe et associés	16 301	16 301		
Autres dettes	58 413	58 413		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	34 993	34 993		
TOTAL	121 509 150	121 509 150	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				



5.4. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 779 403	27 689 112
Dettes fiscales et sociales	23 162 496	18 827 902
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	114 541	852 448
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	385 137	232 867
Autres dettes	74 714	11 387
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	34 993	58 945
DETTES	54 551 284	47 672 661

5.5. Dettes sur les entreprises liées

Les montants concernant les entreprises liées correspondent à :

Chiffres exprimés en K€	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Fournisseurs d'exploitation sociétés affiliées consolidées	69 087	45 972

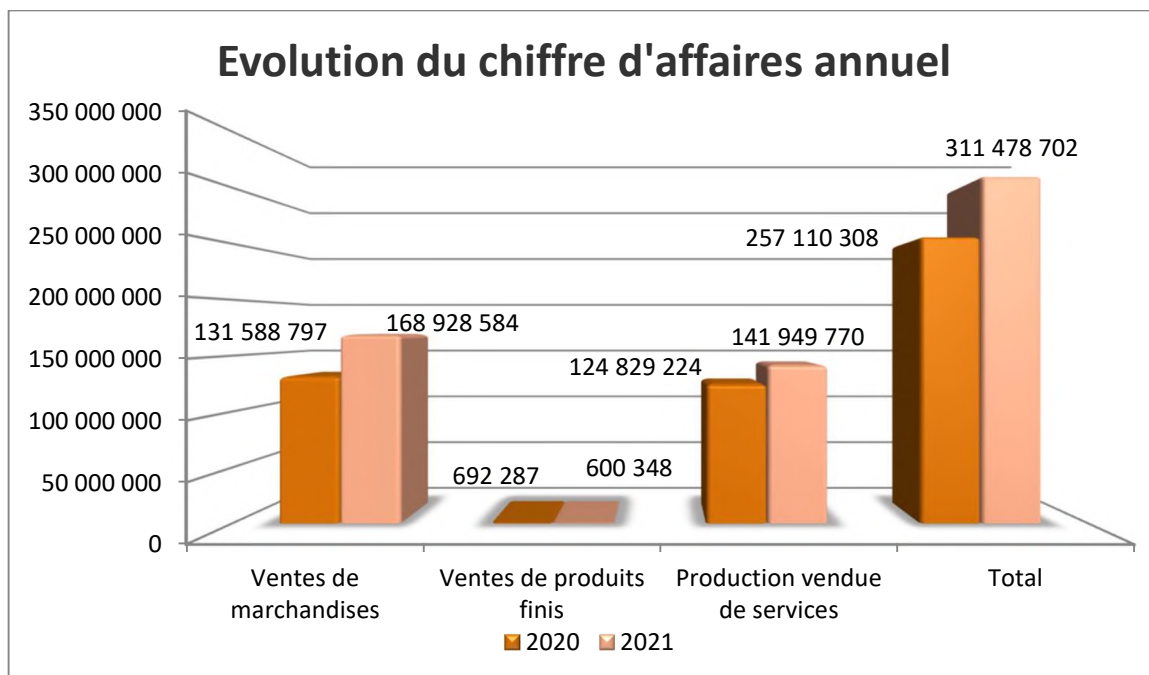


6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2021 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	France	Exercice 2021 CEE + Export	Total	Exercice 2020 Total
Ventes de marchandises	168 928 584		168 928 584	131 588 797
Ventes de produits finis	600 348		600 348	692 287
Production vendue de services	141 949 770		141 949 770	124 829 224
Chiffre d'affaires	311 478 701		311 478 701	257 110 307
%	100,00 %	%	100,00 %	



6.2. Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021
Transfert de charges de Personnel - Activité Partielle	143 793
Transfert de charges de Personnel - Primes Alternants	1 432 417
Transfert divers	749 690
TOTAL	2 325 900





6.2.1. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -5 522 363 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 321 404	12 727 466
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	320 916	226 499
Produits exceptionnels sur opérations en capital (cessions)	108 071	200 703
Reprises sur provisions et transferts de charges (dont litige DNP)	1 892 418	12 300 264
CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 843 768	7 389 978
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 472 910	1 775 119
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 101	22 867
Dotations exceptionnelles aux amortissements Fonds de commerce et droit aux bail et provisions	6 366 758	5 591 992
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-5 522 363	5 337 488

6.3. Impôt sur les bénéfices

Générale de Téléphone a signé une convention d'intégration fiscale avec Orange S.A. société tête de groupe d'intégration, pour une période de 5 ans à compter du 1er janvier 2019.

Dans le cadre de cette intégration, les relations entre la société et la société tête de groupe sont régies par la convention dont le principe général peut être résumé comme suit :

- La société comptabilise et verse à la société tête de groupe, l'impôt sur les sociétés qui aurait grevé son résultat de l'exercice si elle était imposable distinctement, déduction faite de l'ensemble des droits à imputation dont la société aurait bénéficié en l'absence d'intégration ;
- Les économies relevant de ce régime bénéficient à la société tête de groupe.

6.3.1 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices liés à l'activité

Exercice 2021		
Perte comptable de l'exercice		-4 371 517
1. Réintégrations fiscales		4 178 663
2. Déductions fiscales		4 117 032
Détermination du résultat fiscal	BENEFICE	DEFICIT
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		4 309 889
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
RESULTAT FISCAL		4 309 889

6.3.2 Fiscalité différée

BASES D'IMPOSITION	A l'ouverture de l'exercice	Variations en résultat de l'exercice	A la clôture de l'exercice
Situation fiscale différée			
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :			
Dépréciation des actifs immobilisés	- 28 349 905	-3 416 540	-31 766 445
Dépréciation des actifs circulants	-1 918 864	-706 195	-2 625 059
Contribution sociale de solidarité	- 507 259	- 43 041	-550 300
Dépréciation des créances clients	- 514 211	- 187 160	-701 372
Autres provisions pour risques	-498 485	-270 500	-227 985
Participation			
Effort construction	-284 323	-24 620	-308 943
Situation fiscale latente			
Déficits reportables :			
Déficits nés antérieurement à l'intégration fiscale	-136 194 380		-136 194 380
Moins-value à long terme			
Plus-values en sursis d'imposition :	4 295 287	- 538 297	3 756 990
TOTAL	-163 972 140	-4 645 353	-168 617 494



7 INFORMATIONS DIVERSES

7.1. Effectif du personnel salarié au 31/12/2021

Au 31/12/2021, les effectifs du personnel salarié en Contrat à Durée Indéterminée (C.D.I.) sont de 1 817 personnes décomposés de la façon suivante :

Effectif des salariés en C.D.I. au 31/12/2021	Effectif
Cadres	308
Agents de maîtrise	170
Vendeurs & employés	1 339
TOTAL	1 817

Auxquels s'ajoutent :

- 250 C.D.D.,
- 260 contrats d'apprentissage et 1 contrat de professionnalisation,

Soit un effectif total à la fin de l'exercice de **2 328 salariés**.



7.2. Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société SA ORANGE S.A., 111 Quai du Président Roosevelt, 92 130 ISSY LES MOULINEAUX

7.3. Liste des filiales

Sociétés concernées	Nb d'actions	Capital détenu	Capitaux propres y compris résultat	Résultat Net
NEANT				

7.4. Rémunération des organes d'administration

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une rémunération individuelle.



8. Engagements financiers

8.1 Engagements donnés

Engagements donnés	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Cautions solidaires données aux propriétaires des baux cédés	27 000	14 000	13 000	
Engagements donnés sur les loyers à payer jusqu'à la fin de la période triennale en-cours	18 000	18 000		
Engagements donnés sur les charges locatives à payer jusqu'à la fin de la période triennale en-cours	2 000	2 000		
Engagements donnés en matière d'indemnités de fin de carrière	17 209 000			17 209 000
	17 256 000	34 000	13 000	17 209 000

8.2 Engagements reçus

Engagements reçus	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Néant				
	0	0	0	0



8.3. Engagements de crédit-bail

	Redevances payées en 2021	Redevances restantes à payer à 1 an	Redevances restantes à payer +1an à 5 ans	Total à payer	Prix d'achat résiduel
Matériel informatique	24 480	12 240	41 140		1
TOTAL	24 480	12 240	41 140		1

8.4. Engagements sur le personnel

8.4.1. : Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

A leur départ en retraite, les salariés de Générale de Téléphone reçoivent une indemnité déterminée selon les dispositions de la Convention Collective nationale des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager.

Cette indemnité est considérée **comme un engagement hors bilan** et n'est pas comptabilisée dans nos comptes sociaux.

Les engagements de retraite de la société font l'objet d'une évaluation actuarielle, selon une méthode prospective, tenant compte de l'estimation des droits acquis par le personnel au moment du départ en retraite en fonction de la règle d'acquisition des droits fixés par l'accord d'établissement.

Cette évaluation, qui porte sur la totalité du personnel à contrat à durée indéterminée (temps complets, temps partiels), prend en considération les hypothèses suivantes :

- table de mortalité selon la table INSEE 13-15,
- table de turn-over qui fluctue en fonction de plusieurs paramètres (personnel du siège ou des magasins, la tranche d'âge et la catégorie sociale professionnelle),
- âge moyen de début d'activité fixé à 22 ans pour les non-cadres et 24 ans pour les cadres,
- âge de départ à la retraite sur les bases du volontariat et à l'âge légal,
- un taux annuel d'actualisation de 0,90%, un taux d'augmentation annuelle des salaires de 2,50 % et une inflation à 2,00 %.



Le montant de l'engagement lié aux indemnités de Départ en Retraite est évalué et décomposé au 31 décembre 2021 comme suit :

Hors sénior plan :	11 343 000 € ⁽¹⁾
Sénior plan :	5 866 000 € ⁽²⁾

Total P.I.D.R. global I.F.R.S. : 17 209 000 €

(1) : Le passif de fin d'année 2021 est basé sur les données du personnel au 30/09/2019 dont la base recensait 1 570 personnes en CDI.

(2) : Engagement relatif aux temps partiels des séniors suite à l'accord cadre signé par le groupe Orange.

8.4.2.- Participation des salariés

La société a adhéré à l'accord de participation du Groupe Orange avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2011.

Du fait de la situation déficitaire de la société GENERALE DE TELEPHONE en 2021 le montant des droits acquis par les salariés est supporté par le Groupe, l'abondement et le forfait social l'étant par la société.

8.4.3. - Intéressement des salariés

En 2013, Générale de Téléphone a signé un accord d'intéressement applicable à compter du 1^{er} juillet 2013.

Cet accord prévoit des versements semestriels sur la base des performances du semestre précédent.

L'intéressement du 2^{ème} semestre 2021 sera versé en 2022, il a été estimé et provisionné au 31 décembre 2021 pour 2 086 667 € dans le compte 428450 - provision pour intéressement



COPIE CERTIFIEE CONFORME



**Le Secrétaire de l'Assemblée
Brigitte BOUCARD**

GENERALE DE TELEPHONE

Société Anonyme au capital de 37 962 376 euros
Siège social : 50 Avenue du Président Wilson – Bat. 134
La Plaine Saint Denis 93210
RCS 437 723 844 Bobigny

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 23 JUIN 2022**

Extrait

L'an deux mille vingt-deux
Le 23 juin à 08h30,

L'Assemblée Générale de la Société s'est réunie au siège social, sur convocation faite par le Conseil d'administration. Chaque actionnaire a été convoqué par lettre en date du 30 mai 2022.

(...Début de l'extrait)

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport qui se soldent par une perte - 4 371 517 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels décide de l'affectation suivante :

- Affecter la perte de l'exercice d'un montant de - 4 371 517 euros au compte « Report à nouveau » qui, après affectation, serait porté de + 209 755 euros à - 4 161 762 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 33 800 613 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

(Conventions réglementées relevant de l'article L-225-37-4)

L'Assemblée Générale approuve le rapport spécial du Commissaire aux Comptes faisant notamment état que celui-ci n'a été avisé d'aucune convention autorisée par le Conseil au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

(Pouvoirs en vue des formalités)

L'Assemblée Générale confie tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicité prévus par la législation en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

(Fin de l'extrait...)